



Association pour le soutien et l'usage de la langue française

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASULF
POUR L'ANNÉE 2018-2019**

Table des matières

Introduction.....	3
L'Association.....	3
Les membres.....	5
Les interventions.....	6
Groupe d'interventions.....	6
Action dans les médias.....	6
Réseaux sociaux.....	7
Le site Internet.....	8
Le bulletin.....	9
Les activités.....	10
La foire du livre.....	10
<i>L'Enseigne joyeuse</i>	10
La documentation.....	10
Les relations extérieures.....	10
Associations.....	10
Impératif français.....	11
Société historique de Québec.....	11
Les ressources financières.....	11
Conclusion.....	12
Annexe I.....	14
Annexe II.....	17
Annexe III.....	18
Annexe IV.....	20
Annexe V.....	21
Annexe VI.....	23

Introduction

L'assemblée générale annuelle se tient après l'intronisation d'un gouvernement qui a nommé de nouvelle manière la responsabilité ministérielle en matière de langue. La ministre est responsable du secrétariat à la promotion et la valorisation de la langue française et non plus de l'application de la Charte de la langue française. L'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF) s'est toujours appuyée sur la Charte et a toujours tenu pour acquis que les démarches en faveur d'une langue de qualité se justifient plus facilement dans un contexte où la langue est protégée par la loi. L'ASULF soutient toujours que la Charte et son application devrait être la responsabilité de l'État et dépendre directement de l'Assemblée nationale. Nous serions ainsi installés dans un cadre juridique à l'abri des aléas liés à la politique et à la responsabilité ministérielle.

Le projet *Langue numérique* subventionné en 2016 et 2017 pourra se poursuivre puisque la demande de 2018 a été bien reçue (voir l'annexe I). En janvier 2019, la Ministre nous informe qu'une aide financière de 5 000,00 \$ nous sera versée pour l'enrichissement du site de l'Association (voir l'annexe II). Cet appui du Secrétariat confirme à nouveau la mission de base de l'ASULF, celle définie et précisée dans ses statuts votés en 1986 : contribuer à la promotion de la langue française et surveiller la qualité de la langue publique, celle des communications de l'État, des organismes gouvernementaux, municipaux et scolaires. Rappelons que l'ASULF travaille prioritairement avec les institutions qui se sont donné des moyens pour améliorer la qualité de la langue : les médias, l'Administration québécoise, la Société Radio-Canada, l'Administration canadienne et l'Administration municipale.

L'année a été marquée par plusieurs réalisations. On pense en premier lieu à l'honneur qui échoit à l'Association qui reçoit le prix d'excellence Lyse-Daniels pour une seconde fois cette année. Cette reconnaissance offerte par Impératif français vient souligner l'engagement citoyen en faveur du français qui anime notre association. On souligne aussi la publication par le secrétaire général de l'ouvrage *En garde, messenger! Tics langagiers des médias québécois* qui témoigne éloquemment de l'action entreprise auprès des journalistes en faveur de la correction de la langue publique. On pense aussi à la participation au congrès commun France/Québec-Québec/France en octobre 2018 qui a permis de faire connaître notre association par de nombreux citoyens et citoyennes de France venus découvrir le Québec et s'inspirer de l'action de l'ASULF. On pense aussi aux diverses interventions en matière de langue faites auprès des usagers et des usagères par le groupe d'interventions, au succès de la Foire du livre réalisée avec la chaleureuse participation de la FTQ, et enfin, à la gestion soutenue et très dynamique des adhésions à l'Association. Voici donc une synthèse des activités de l'année 2018 qui déborde sur 2019.

L'Association

L'assemblée générale de l'ASULF est souveraine, cela va de soi. Elle s'est réunie pour la trente-troisième fois, à Montréal, le 18 avril 2018 à 17 h 30 à la salle Louis-Laberge située au 2^e étage de l'édifice de la Fédération des travailleurs (FTQ) du 565, boulevard Crémazie Est. Selon une habitude ancienne, une rencontre a été organisée à Québec le

25 avril suivant, à la salle Légaré, située au 2^e étage de l'Édifice de la FTQ du boulevard des Gradins, afin de transmettre l'information concernant l'assemblée générale aux membres de la vieille capitale.

À l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Association, le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault a pris la parole pour témoigner des nombreux dossiers défendus par son organisme. L'état du français au Québec est au centre des préoccupations de ce défenseur des droits des francophones de l'Outaouais et du Québec.

Dans la foulée des activités de la semaine du français, on note la tenue de la deuxième édition du concours de *L'Enseigne joyeuse*. Sous la responsabilité de Pierre Rivard et d'un jury composé de la présidente Pierrette Vachon-L'Heureux de Québec, de Michel Kieffer de Saint-Adèle et de Pierre Lincourt de Saguenay, l'activité s'est poursuivie en 2019. Les gagnants sont annoncés.

À Québec, monsieur Jacques Maurais a entretenu les membres de l'ASULF de la nouvelle politique de l'emprunt de l'Office québécois de la langue française (OQLF) en commentant quelques fiches du Grand dictionnaire terminologique.

Lors de l'assemblée générale annuelle des membres de l'ASULF, les dossiers menés par le juge Auclair au nom de l'Association ont été discutés. Il s'agit tout d'abord de la dénomination « Place Bell » à Laval, et ensuite des démarches entreprises pour obtenir les corrections plusieurs fois demandées aux textes des conventions collectives. Le rapport des interventions dans les médias faites par monsieur Raymond Gagnier a été déposé.

L'administration générale de l'Association relève du conseil d'administration et l'administration quotidienne dépend du bureau de l'ASULF. Le bureau est composé de Pierrette Vachon-L'Heureux la présidente et de Léone Tremblay, la secrétaire d'une part et de Robert Mackay, le trésorier et de Gaston Bernier, le secrétaire général d'autre part. Le bureau se réunit au besoin. Cette année, le bureau s'est réuni le 2 août 2018 au secrétariat de l'ASULF, principalement pour approuver le texte de la demande de subvention au Secrétariat à la politique linguistique et prévoir la participation de l'ASULF au Congrès commun Québec/France- France/Québec par l'animation d'un stand. Le décès de Michel Sparer avait eu lieu quelques jours avant la rencontre.

Pour sa part, le conseil d'administration est formé des membres du bureau, de la vice-présidente Lola LeBrasseur et de Sophie Tremblay et de monsieur Jean-Guy Lavigne, et du nouvel administrateur Pierre Rivard. Le président fondateur Robert Auclair se joint habituellement au conseil d'administration. Les mandats de six élus viennent à échéance en 2019 : ceux de mesdames Pierrette Vachon-L'Heureux, Lola LeBrasseur, Sophie Tremblay et Léone Tremblay et ceux de messieurs Pierre Rivard et Robert MacKay.

Après l'assemblée générale annuelle de 2018, le nouveau conseil d'administration de l'ASULF s'est réuni à Québec dans la salle Serge Villeneuve du 5000, boulevard des Gradins le 12 octobre pour approuver le procès-verbal du 30 mars 2018 et reprendre les travaux. La deuxième réunion du conseil d'administration a eu lieu le 25 janvier 2019 au même endroit,

de 17h à 22 h 55, avec en vue cette fois, les activités de la semaine du français qui s'approchait avec le concours *Jeux de mots du patro*, organisé par Pierre Rivard, et le concours *Ne pas dire, dire plutôt* proposé par Gaston Bernier. L'examen plus détaillé des relations extérieures de l'ASULF, qui avait été confié à un administrateur qui nous a quittés, est entrepris. Enfin, le conseil s'est réuni une troisième fois, le 26 avril 2019, pour faire le bilan de la semaine de la francophonie et préparer l'assemblée générale annuelle du 8 mai à Québec et la rencontre d'information qui suivra le 15 mai, à Montréal. Le secrétariat s'est enrichi d'un index des sujets traités dans les procès-verbaux au cours des ans, fruit du travail du secrétaire général.

L'ordre du jour des réunions du conseil est toujours très chargé. Les dossiers sont nombreux. L'état de la trésorerie est systématiquement analysé. Un certain nombre de projets sont repris d'une rencontre à l'autre à la recherche de volontaires susceptibles de les mener à bien. La participation aux réunions du conseil est dynamique. La volonté d'assurer la relève et la vitalité économique de l'Association est forte. Le conseil devra tenter d'élargir son champ d'action en associant d'autres membres que les administrateurs et les administratrices à la réalisation des nombreuses actions à entreprendre.

L'ASULF est couronnée par un comité d'honneur depuis 2012. Le comité est composé de sept membres : madame Madeleine Sauvé, ancienne grammairienne de l'Université de Montréal, et messieurs Jean-Claude Corbeil, le père de l'aménagement linguistique au Québec, Fernand Daoust, ancien président de la FTQ, Robert Dubuc, linguiste et professeur, longtemps associé au service de Radio-Canada, Aimé Gagné, actif en matière de francisation à l'Office de la langue française, Jean-Denis Gendron, professeur de linguistique, et Pierre Martel, autrefois professeur à l'Université de Sherbrooke, ancien président de l'Association des linguistes du Québec (AQL), ancien président du Conseil de la langue française et linguiste associé étroitement à la réalisation du dictionnaire USITO.

Les membres

Le 31 décembre 2018, le dernier jour de l'exercice, notre association comptait 280 membres cotisants. La campagne de renouvellement a été menée rondement en 2018. Deux rappels ont été faits, le dernier par la présidente à la veille de la fête nationale. S'en sont suivis des appels téléphoniques de Jean-Guy Lavigne, responsable de la campagne, à celles et ceux qui n'avaient pas obtempéré. Il y a lieu de signaler le haut taux de renouvellement de nos membres, qui témoigne de l'intérêt que ceux-ci portent à notre langue et à l'action de l'ASULF. Le nombre de membres au premier avril 2019 est de 190.

Le recrutement de nouveaux membres est problématique. Seulement 10 ont joint nos rangs en 2018. Cela s'explique par le manque de continuité de plusieurs dans leur engagement et aussi par l'indifférence souvent constatée face à la nécessité d'affirmer l'importance de la qualité du français parlé et écrit au Québec. Les adhésions sont la principale source de financement de notre association. Le conseil d'administration en est toujours à examiner des pistes additionnelles de financement qui pourraient permettre la réalisation de nouveaux projets pour inciter la relève à se manifester et à s'engager à contrer l'anglicisation et l'américanisation de notre langue et de notre culture.

Les interventions

Les interventions de l'ASULF sont de plusieurs types : il y a les remarques adressées à un particulier ou à une entreprise et celles qu'on diffuse à de multiples correspondants; il y a des participations à des rencontres importantes entre les acteurs du dossier, des mémoires présentés à des commissions ou à des organismes de l'État; il y a la diffusion de chroniques sur les ondes et, éventuellement dans le réseau de la radio communautaire et certains journaux; et enfin, il y a la rédaction et la diffusion des fiches de la série *Mieux dire* et la préparation de capsules linguistiques à l'intention des internautes.

• GROUPE D'INTERVENTIONS

Le groupe d'interventions de l'ASULF, constitué en 2003 par le secrétaire général, s'inspire d'un vadémécum dans lequel des orientations générales ont été formulées et reformulées à plusieurs occasions de discussion sur les nombreuses méthodes d'intervention. Le groupe, réuni sous la responsabilité du secrétaire général depuis 2012, se compose actuellement de Robert Auclair, Alain Bélanger, Gaston Bergeron, Marcel Fourcaudot, Raymond Gagnier (Montréal), Pierre Lincourt (Saguenay) et Pierrette Vachon-L'Heureux.

Monsieur Auclair poursuit ses interventions épistolaires et ses dossiers importants concernant les conventions collectives et l'emploi du terme « place ». Monsieur Alain Bélanger intervient pour appuyer les remarques de collègues. Monsieur Gaston Bergeron s'adresse par courriel à des journalistes deux ou trois fois par semaine. Monsieur Raymond Gagnier poursuit ses interventions au jour le jour et prépare un rapport qu'il dépose à l'occasion de l'assemblée annuelle. Monsieur Pierre Lincourt commente les expressions ciblées et dénonce le recours aux mots anglais dans le discours. Madame la présidente achève sa collaboration bimensuelle avec la radio communautaire CFIM entreprise en 2013 à titre de chroniqueuse. Sous le titre *Le mot juste*, l'ASULF a entrepris au printemps 2018 sa sixième saison à l'antenne des Îles-de-la-Madeleine. Gaston Bernier, responsable du groupe, rédige des billets destinés aux journalistes. Chacun des membres fait des remarques individuelles selon son style et selon les circonstances. Les interventions personnelles sont nombreuses. Un relevé récent du trésorier et du responsable du groupe témoigne de 160 interventions du président fondateur au cours des mois d'août, septembre et octobre 2018.

Une réunion du groupe, proposée au cours des derniers mois, a été annulée faute de participants. Les interventions du groupe ne débouchent pas sur des interventions regroupées de l'Association. Le responsable souhaiterait une plus grande unité dans les démarches entreprises et les cibles visées pour marquer les esprits et entreprendre des campagnes « officielles » avec des objectifs ciblés.

Quelques domaines de spécialité ont été identifiés à partir de la compétence linguistique des membres qui deviennent ainsi des personnes-ressources : les anglicismes, la langue du droit, la féminisation, la nouvelle orthographe, la dialectologie, la langue traditionnelle et la toponymie.

La liste de dossiers à cibler a été reprise l'année dernière à l'occasion de la préparation du nouveau dépliant (voir l'annexe III) : chef exécutif (chef), valet parking (voiturier), vente (solde), Boxing Day, bon matin, payeur de taxes (contribuable), prime de départ (indemnité), deuxième meilleur, référer, régulier, certificat-cadeau, civique et facture (addition). Des cibles à privilégier. Ainsi que, clause nonobstant, clause orphelin, développement immobilier, fabricant ou manufacturier d'automobiles, juridiction, ouvrier, opportunité, référence, représentation sur sentence, rétroactivité, nommé, pamphlet, unité de logement, Ohio et Waterloo (prononciation), et vendredi fou. Les membres du groupe sont très actifs et s'inspirent de la liste de cibles identifiées. Les résultats sont au rendez-vous dans plusieurs milieux et sous formes diverses.

Le président fondateur souhaiterait que l'Association intervienne de manière à faire davantage entendre la voix de l'ASULF sur la place publique. Internet nous offre une occasion en or! Depuis quelques mois, une sélection des lettres, notes et commentaires est reproduite dans le site de l'ASULF sous l'onglet Réalisations Interventions. Par ailleurs, il faut souligner que nombre de destinataires apprécient les observations des membres et souvent s'engagent à en tenir compte. Il faut noter aussi que plusieurs remarques restent sans écho même si des corrections sont faites au cours des mois. Les interventions se font sans relâche, partout où la qualité du français est en jeu. La manière de le faire reste au cœur des échanges entre les membres de l'ASULF qui interviennent auprès des citoyens et des citoyennes responsables de la qualité de notre langue publique.

- **ACTION DANS LES MÉDIAS**

LA RADIO

La présidente a proposé, depuis 2013, sa chronique intitulée *Le mot juste*, au nom de l'ASULF à CFIM, la radio des Îles-de-la-Madeleine, le son de la mer. Elle réalisait ainsi la seule communication verbale directe émanant de l'ASULF. Pierrette Vachon-L'Heureux était à l'antenne aux deux semaines les mercredis matin dans le cadre de l'émission du matin très écoutée, *Allez hop!* L'ASULF a enrichi son site des entrevues menées par madame France Arsenault. La chronique a été suspendue à l'automne 2018.

LES JOURNAUX

Le projet d'offrir des capsules à des journaux régionaux à la grandeur du territoire est au programme pour 2019. Nous sommes à la recherche d'un membre rédacteur ou d'une membre rédactrice qui souhaiterait réaliser ce projet.

- **RÉSEAUX SOCIAUX**

PAGE FACEBOOK DE GASTON BERNIER

Gaston Bernier, le secrétaire général, présente régulièrement de courts entrefilets sur des questions de langue sur sa page Facebook. Les sujets abordés sont variés : la

prononciation de mots étrangers, les manchettes françaises des journaux, le repérage des fautes occasionnelles, des fautes répétées et des mauvaises habitudes de nos journalistes.

PAGE FACEBOOK DE L'ASULF

La page Facebook de l'ASULF a été mise en ligne en juillet 2015. Elle demeure encore aujourd'hui un projet en pleine évolution. Sur le bandeau, il est inscrit « Moi, je milite pour le français ». Sur la page, nous présentons les informations de base concernant l'Association. La présence de nouvelles, de remarques, d'annonces de concours ou de nouvelles publications se continue depuis septembre 2016. Les ajouts sont faits par le secrétaire général (voir l'annexe IV).

Les expressions fautives ciblées par le groupe d'interventions sont signalées : appliquer sur un poste, poste à doter, être nez à nez, contempler une majorité, additionnel, « deal », effectif, parade, à son meilleur, viaduc, détour, service de valet, expressions joualissantes, séance spéciale, œuvrer, partir à, un médium, « think tank », irritant, adresser, shopping, scrapbooking, shakée, « touchy ».

Un volet de publication intitulé « La pensée du jour » a été mis en place à la suite de la décision du bureau de mettre en valeur le travail de recherche du secrétaire général au sujet de la réflexion sur la notion de la qualité de la langue.

Le site Internet

Le site Internet, reconfiguré et remis en ligne en 2016, a été inaccessible aux internautes pendant une période de quatre mois en 2017. Cette situation fâcheuse a été très inquiétante pour les administrateurs et administratrices qui déploraient ce manque de visibilité de l'Association. La FTQ nous offre toujours un hébergement sur le portail de la langue du travail qui assure une sécurité à notre site mais un imbroglio entre les nombreuses sociétés informatiques sollicitées a eu comme résultat une absence totale de sauvegarde des données. Ce fut un recommencement. Le retour du site a lieu enfin en 2018. Le bureau se transforme alors en comité du site et trouve un bel appui au secrétariat. C'est un nouveau départ avec l'aide de Réjean Savard à qui l'ASULF donne un contrat de service pour rétablir les liens avec l'hébergeur, mettre à jour la liste des responsables du site, assurer la formation nécessaire à l'utilisation du logiciel Wordpress, procéder à l'insertion de vidéos, à la modification des onglets, à l'ajout d'hyperliens ainsi qu'à la validation mensuelle des statistiques. L'agente administrative peut maintenant replacer les données perdues et ajouter les informations courantes. Le conseiller participera de façon très satisfaisante à la réunion du conseil d'administration du début de l'année 2018.

Le site s'enrichit petit à petit. Au cours des douze derniers mois, on y a ajouté une trentaine de capsules, on y a inséré une bonne partie des dépliants préparés par monsieur Auclair au cours des ans, on y a ajouté une section « Interventions des membres » et les nouvelles livraisons de *L'Expression juste* y ont été intégrées au fur et à mesure de leur parution. Enfin, la possibilité d'adhérer à l'Association ou de renouveler son adhésion est

offerte. Voilà un grand pas dans la bonne direction pour faciliter le recrutement et rendre la vie plus facile à nos membres.

Notre webmestre éprouve quelques difficultés. La section « Nouvelles » de la page d'accueil n'est pas utilisable! Le passage à une nouvelle mise à jour de Wordpress serait peut-être la source du problème. Nous remercions à l'avance Réjean Savard qui s'acquitte de cette tâche avec grande diligence. Merci aussi à notre agente de secrétariat Marielle Carpentier qui veille à l'enrichissement de notre site.

Le site de l'ASULF est populaire. D'octobre 2018 à avril 2019, il a reçu 32 000 visiteurs et ces derniers ont consulté 81 000 pages. L'achalandage est tel que l'on a dû en tenir compte lorsqu'il a été question de changer de serveur.

Le bulletin

L'Expression juste a été publié quatre fois depuis l'assemblée générale de 2018 : en juin, en septembre, en décembre 2018 et en mars 2019. Le rythme est soutenu depuis 2008. La livraison publiée en mars, en était la soixante-seizième. La première est datée de novembre 1987.

Les quatre livraisons de l'année retracent les faits marquants de la vie de l'Association et les interventions des invités à l'assemblée générale et à la réunion d'information. Les diverses interventions de l'ASULF sont présentées afin de témoigner de l'activité spécifique qui vise à atteindre les cibles fixées par le groupe d'interventions et suivre l'évolution des dossiers menés sans relâche par le président fondateur.

Le bulletin trimestriel est expédié en priorité aux membres de l'Association, cela va de soi, habituellement sous sa forme numérique mais aussi sous sa forme imprimée à ceux ou celles qui le désirent. Par la suite, il est transmis aux citoyens et aux citoyennes qu'une manchette ou un article pourrait intéresser. De même, le secrétariat le diffuse à un large lectorat composé des amis de l'ASULF, aux parlementaires de l'Assemblée nationale, à des journalistes d'entreprises de presse ou de médias électroniques. Il est mis à disposition des internautes sur le site Internet. De plus, les membres de l'Association sont invités à l'acheminer à leurs amis et connaissances qui partagent leur sensibilité au bon usage et à la qualité de la langue.

La collection complète du bulletin est indexée cumulativement. La table alphabétique cumulative des livraisons publiées est mise à la disposition des internautes. On peut en obtenir une copie électronique en s'adressant au secrétariat. À noter que l'ensemble de la collection est sur le site. La direction du bulletin est assumée par le secrétaire général depuis 2008. Nous le remercions de ce travail remarquable et particulièrement précieux pour l'Association et son histoire. La mise en page du bulletin est confiée à madame Marielle Carpentier qui profite du travail de coordination de madame Léone Tremblay et de révision de monsieur Yvon Delisle. Merci de cette précieuse collaboration.

Les activités

- **La foire du livre**

En mars 2018, l'ASULF s'est associée avec le Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches et le Fonds de solidarité pour tenir une première vente de livres à Québec. Notons que la FTQ tient, à Montréal, depuis une vingtaine d'années, une vente au profit du Carrefour jeunesse-emploi de Ville Saint-Laurent. La vente s'est tenue au rez-de-chaussée du 5000 boulevard des Gradins, l'édifice du Fonds où sont installés les bureaux du conseil régional FTQ Québec et Chaudières-Appalaches. Tous les travailleurs et les travailleuses de l'édifice du Fonds-FTQ ainsi que les membres de l'ASULF avaient été invités à contribuer au succès de cette activité, en faisant don de livres, jeux de société, jouets, CD ou DVD usagés. Pour une première, la cueillette a dépassé les attentes. C'est une vingtaine de caisses de livres, tous en bon état, et d'objets divers qui ont été donnés et qui ont garni les tables dans le hall d'entrée. La vente a rapporté quelque 500 \$ qui a été versé en totalité à l'ASULF. La vente de livres de 2019 s'organise. Elle se tiendra à l'automne et est placée à nouveau sous la responsabilité de la vice-présidente Lola LeBrasseur.

- ***L'Enseigne joyeuse***

Le concours *L'Enseigne joyeuse*, animé par Pierre Rivard depuis quelques années déjà, a été de nouveau lancé en 2019. Les enseignes qui font sourire sont au rendez-vous. Le jury, composé de la présidente et de deux membres, profite de la grille d'évaluation proposée par le responsable de l'activité. Les noms des entreprises lauréates seront dévoilés, comme l'année dernière, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle. Nous pourrons alors apprécier les belles enseignes soumises par nos photographes curieux.

La documentation

L'ASULF tâche de faire connaître à ses membres les revues françaises préoccupées de la défense de la langue et de son rayonnement. L'Association ne cesse de faire découvrir les ressources linguistiques susceptibles d'encourager les recherches qui répondent aux interrogations des membres en matière de français. L'ASULF communique avec des auteurs d'ouvrages de consultation afin qu'ils enrichissent des passages de leurs ouvrages ou de leur banque de données. L'avis des spécialistes est important pour les défenseurs de la qualité de la langue. Ils fournissent une source de données fiables pour les interventions des membres.

Les relations extérieures

- ASSOCIATIONS

Mouvement Québec français (Québec)
 Compagnie des cent associés francophones (Canada)
 Alliance Champlain de Nouvelle-Calédonie (Polynésie française)
 Défense de la langue française (France)
 Société française de terminologie (France)

Réseau Québec/France (Québec-France)
 Maison de la francité (Belgique)
 Association francophone d'amitié et de liaison (France)
 Partenaires pour un Québec français (Québec)

Depuis mai 2013, la volonté d'échanger des adhésions entre associations sœurs et d'éviter ainsi des frais plus ou moins onéreux ne s'est pas démentie. Nos liens avec des associations québécoises et avec des associations européennes ou autres enrichissent nos échanges et font rayonner nos actions.

- **IMPÉRATIF FRANÇAIS**

L'ASULF a offert une bourse de 100 \$ pour le concours de poésie organisé par l'Impératif français à l'occasion de la Francofête de 2019.

Le jury du prix Lyse-Daniels a choisi d'honorer l'ASULF en 2019 pour rendre hommage à son engagement et à son action. Le prix a été institué en l'honneur de la fondatrice de l'organisation de l'Outaouais vouée à la défense du français.

- **SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC**

Le prix de l'ASULF, institué le 22 janvier 2015, s'inscrit dans le concours d'écriture historique organisé par la Société historique de Québec depuis douze ans. Ce concours connaît un grand succès auprès des enseignants et des enseignantes ainsi que des élèves des écoles secondaires de la grande région de Québec. Cette activité est encouragée par la Commission de la Capitale nationale et par la Ville de Québec. Le maire accueille les gagnants et les gagnantes dans le salon de l'Hôtel de ville chaque année. L'histoire de la Ville de Québec est à l'honneur dans cette activité, et cette histoire se raconte en français. C'est pourquoi la Société historique de Québec accueille chaleureusement l'institution du prix de la qualité de la langue écrite, le prix de l'ASULF. Cette année le jury de l'ASULF est à nouveau composé de la présidente et de mesdames membres, Cendrine Audet et Diane Lambert-Tesolin. Une bourse de 100 \$ a été offerte le 28 avril 2019 à Clémence Ribordy, élève de madame Julie Aubin de l'École Cardinal-Roy et autrice du texte gagnant intitulé *Je serre et je recommence*, placé en annexe V. L'ASULF est fière de se joindre ainsi à la Société historique de Québec pour souligner l'importance de la qualité du français dans lequel se raconte l'histoire de la Vieille Capitale.

Les ressources financières

L'ASULF, pour réaliser ses interventions et poursuivre ses activités, compte sur trois ou quatre sources de revenus : l'aide de l'État, les cotisations et les dons de ses membres et le local et les services fournis à titre gracieux par le Fonds de solidarité de la FTQ.

Le projet intitulé *La langue numérique* en est à sa phase 2. La ministre Nathalie Roy répond favorablement à notre demande d'aide financière en nous accordant une subvention de 5 000 \$ pour réaliser le projet *La langue numérique, phase 2* (voir l'annexe II).

La représentation nationale est également sollicitée depuis de nombreuses années. Les députés ont des crédits discrétionnaires qui sont avant tout destinés aux circonscriptions. Les dons constituent un témoignage des députés envers la qualité de la langue et ils aident l'Association à effectuer des interventions douze mois par année.

Les cotisations des membres sont la principale source de financement de l'Association. Le recrutement est donc une priorité. Un projet de campagne de financement de l'ASULF a été déposé au conseil en 2017 et la mise en œuvre est à l'ordre du jour pour 2019. Dons et cotisations au 31 décembre 2018 : 18 626 \$. Subventions : 7 600 \$.

L'ASULF profite de l'hospitalité du Fonds de Solidarité de la FTQ depuis maintenant dix ans. Le local mis à notre disposition sert de siège social et de lieu de travail de groupe. L'Association profite aussi des salles de réunion et de divers services. L'apport de l'organisme n'est pas comptabilisé, mais il constitue dans les faits une très importante contribution au fonctionnement de l'Association.

Conclusion

L'ASULF a célébré sa trente-deuxième année d'action en 2018. Au cours de sa trente-troisième année, elle entend travailler à sensibiliser les locuteurs et les locutrices, les scripteurs et les scriptrices à l'importance de la qualité de la langue française au Québec. Malheureusement, l'Association n'est pas encore suffisamment connue des citoyens et des citoyennes, particulièrement à Montréal et dans certaines régions, et cela, même si elle a reçu, tout comme son président fondateur, la distinction de l'Ordre des francophones d'Amérique. À Québec, l'Association est bien installée. Ailleurs, nous sommes souvent obligés d'expliquer le sigle de manière à faire connaître le nom de notre regroupement. Un effort d'implantation à l'extérieur de la vieille Capitale doit être consenti.

Nous remercions particulièrement ici un membre de l'ASULF, monsieur Serge Larrivée, qui continue à nous offrir une page de publicité dans la Revue de la psychoéducation (voir l'annexe VI) afin de promouvoir notre association. On comprend que certains craignent encore d'ouvrir le débat sur la qualité de la langue alors que nous en faisons un sujet de tous les jours. Il faut examiner de près le vivre en français au Québec et s'engager pleinement dans l'aventure de parler français au Québec et en Amérique du Nord.

Le français progresse. La discussion sur la qualité de notre français doit se faire franchement. Les auditeurs et les auditrices des postes de télévision et de radio relèvent quotidiennement des anglicismes; on en trouve partout dans les journaux. Les Administrations, les entreprises, les publicitaires en accueillent volontiers.

La créativité lexicale nous fait défaut. Les nouveautés étrangères exercent trop d'attrait sur nos entrepreneurs et nos entrepreneuses, nos commerçants et commerçantes. Aussi peut-on imaginer les efforts qu'il reste à faire, le discours à tenir, haut et fort. Se donner les moyens financiers en multipliant les adhésions, animer nos membres en leur faisant connaître les instruments qu'il faut pour intervenir efficacement et améliorer nos

activités de diffusion, plus particulièrement notre site Internet comme nous y invite notre subventionnaire, le secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française.

Les réalisations de l'ASULF reposent évidemment sur l'ensemble des membres de l'Association, et plus particulièrement sur les membres du conseil d'administration. Aussi m'est-il agréable, à la fin de cette sixième année de présidence, de remercier chaleureusement mes collègues du conseil pour le travail accompli ensemble cette année.

Je tiens à souligner ici le départ de madame Léone Tremblay. Elle quitte son poste de secrétaire et sa qualité de membre du conseil d'administration. C'est une lourde perte pour moi. J'ai eu une grande satisfaction à travailler avec cette secrétaire compétente et fidèle. Souhaitons quelle demeure active et intéressée à nos travaux dans les années qui viennent.

On ne saurait oublier de remercier aussi les autorités du Fonds de Solidarité de la FTQ qui nous sont d'un soutien indéfectible.

Merci à tous et à toutes!

8 mai 2019

Annexe I - La langue numérique – phase 2, 2018-2019



ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Personne morale constituée en 1986, sous le nom de Association des usagers de la langue française, en vertu de la III^e partie de la Loi sur les compagnies (chap. C-38)

Demande de subvention pour des activités destinées à favoriser la qualité de la langue

L'Association pour le soutien et l'usage de la langue française sollicite une subvention du Secrétariat à la politique linguistique pour l'exercice en cours. L'Asulf travaille de concert ou parallèlement avec les organismes de l'État. Elle intervient directement auprès des médias, des publicitaires, des élus, des administrations, des sociétés publiques ou privées et des personnalités. Elle fait du cas par cas, dirait-on, alors que l'État par l'application de la Charte de la langue vise l'ensemble de la société, locuteurs et scripteurs.

Le Secrétariat a toujours été d'un apport essentiel à l'Association. C'est en partie, grâce à son soutien qu'on a pu maintenir un site internet, l'actualiser, le moderniser et l'enrichir (www.asulf.ca) grâce à l'aide technique nécessaire. Le nombre de visites ou de consultations est toujours important et même impressionnant. Sa popularité justifie et suppose des améliorations continues et des ajustements en regard des besoins des citoyens et citoyennes, tantôt fluctuants ou tantôt pérennes, souvent révélés par des élus ou des administrateurs.

L'Asulf et son site constituent une vitrine pour les internautes. Ils améliorent leurs connaissances de la langue et suscitent leur engagement afin qu'elle demeure vivante, dynamique, polyvalente, riche et rayonnante. La présence du module « capsules linguistiques », piloté par le comité du site web, a permis de toucher plus de 22 700 personnes. Il en va de même de la présence de la collection intégrale de L'Expression juste (1987-2018) et de sa table alphabétique. Également la chronique Le mot juste présentée depuis cinq ans à CFIM et d'un certain nombre d'interventions des membres. Il faut évidemment maintenir le site et l'améliorer.

Les sommes évoquées ci-dessous serviront à poursuivre l'amélioration des instruments mis à la disposition de la population en général et particulièrement, de jeunes internautes, qui, ce faisant, seront sensibilisés à la qualité de la langue. Les outils proposés restent la consultation interactive du bulletin L'Expression juste, la

diffusion périodique de citations, la mise en ligne de dépliants correctifs et l'ajout des interventions de membres dispersés sur le territoire du Québec. Cela constitue la mission essentielle de l'Asulf.

Durant l'année 2017, l'Asulf a déployé des efforts pour assurer la sécurité, la disponibilité du site, son bon fonctionnement et son enrichissement. Pour l'année à venir, l'accent sera mis sur le contenu :

- de nouvelles capsules, une par mois;
- des dépliants thématiques, vingt en cours d'année;
- des interventions pertinentes de nos membres, sélection de deux par mois;
- des citations, publication bimensuelle;
- des chroniques radiophoniques;
- des liens d'intérêts, selon leur identification.

Capsules, chroniques et dépliants supposent recherche, rédaction, révision. Citations et interventions supposent sélection à faire. Le tout repose sur des collaborateurs le plus souvent bénévoles, mais aussi une adjointe administrative. Pour réaliser ces tâches, voici un aperçu des besoins financiers pour l'exercice 2018-2019 :

- Bureau du secrétariat (FTQ)	12 000 \$
- Programmation, modernisation et assistance technique	3 000 \$
- Production de contenu	5 000 \$
- Coordination pour le volet communication : animation et correspondance en ligne sur les différents forums et avec les internautes	15 000\$
Total :	35 000 \$

Voici le plan de financement proposé pour l'ensemble des réalisations projetées :

- Secrétariat à la politique linguistique	10 000 \$
- Service de la francisation de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, en espèce et en services	14 000 \$
- Contribution de l'Asulf (cotisations des membres)	11 000 \$

Comme le démontrent nos états financiers ci-joints, l'Asulf finance elle-même, à partir des cotisations de ses membres, l'ensemble de ses autres activités de soutien à la qualité de la langue.

Les entreprises de l'Asulf, individuelles, ciblées, circonstanciées, effectuent bien, semble-t-il, le travail scientifique, à visée générale des organismes chargés de la langue, de sa promotion et de sa qualité. De là l'hypothèse de la complémentarité avantageuse.

L'Asulf tend aussi à faire sa place dans le réseau des associations de la francophonie qui se consacrent à la défense de la langue française. Il en est ainsi de l'Alliance Champlain qui veille à la vitalité de la langue française dans les mers du sud de la Polynésie, à la Défense de la langue française en plein cœur de la métropole, de la Louisiane jusqu'à l'Acadie voisine. La francophonie nous interpelle.

L'Asulf, ses administrateurs et administratrices restent à la disposition du Secrétariat pour tout renseignement supplémentaire ou toute précision souhaitée. Il va de soi également que l'Association s'engage à vous fournir à la fin de l'exercice les états financiers à jour et un rapport détaillé de l'état des réalisations.

Nous vous remercions de recevoir notre demande avec tout l'intérêt qu'elle mérite.

La présidente,



Pierrette Vachon- L'Heureux

8 août 2018

ANNEXE II – Réponse de la ministre Nathalie Roy



Gouvernement du Québec
Ministre de la Culture et des Communications
Ministre responsable de la Langue française
Députée de Montarville

Québec, le 24 janvier 2019

Madame Pierrette Vachon-L'Heureux
Présidente
Association pour le soutien et l'usage de la langue française
5000, boulevard des Gradins, bureau 125
Québec (Québec) G2J 1N3

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière de 5 000 \$ vous sera versée pour enrichir le contenu de votre site Web.

Le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française communiquera sous peu avec vous pour préciser les modalités et les conditions relatives au versement et à l'utilisation de cette subvention, lesquelles seront détaillées dans une convention à conclure ultérieurement.

Souhaitant que notre contribution vous aide à atteindre vos objectifs, je vous remercie de votre apport à la vitalité de la langue française au Québec et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

La ministre,

NATHALIE ROY

N/Réf. : 531053

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

ANNEXE III – Le dépliant de l'ASULF

ADHÉSION

Membre

Je, _____, (en lettres moulées)
adhère à l'Association pour le soutien et l'usage de la
langue française (Asulf).

Signature _____

Date _____

Profession _____

Adresse _____

Code postal _____

Tél. (dom) _____ (nav) _____

Courriel _____

Cocher : Partenaire : 30 \$

Sociétaire : 100 \$

Médecine : 300 \$

Membre à vie : 500 \$

Membre collectif

Dénomination _____

Type d'activité _____

Représenté par _____
adhère à l'Association pour le soutien et l'usage de la
langue française (Asulf).

Signature _____

Date _____

Adresse _____

Code postal _____

Tél. (nav) _____

Courriel _____

Cocher : Partenaire : 100 \$

Sociétaire : 200 \$

Médecine : 500 \$

Le montant total versé dans chacune des catégories donne
droit à un reçu fiscal.

L'adhésion à l'Asulf permet de :

- ➔ faire partie d'une association vouée à la promotion
de la qualité de la langue publique;
- ➔ recevoir le bulletin trimestriel *L'Expression/Juste*;
- ➔ participer à des activités de défense de la langue fran-
çaise.

Lauréate du Prix du 3-Juillet-1608

En 2003, le Conseil supérieur de la langue fran-
çaise a honoré l'Asulf en lui décernant le
Prix du 3-Juillet-1608. Le Conseil a voulu ainsi
rendre hommage à la persévérance, à la vitalité
et au dynamisme d'un organisme pour les ser-
vices exceptionnels rendus à l'ensemble de la
francophonie nord-américaine.

L'ASULF EST UNIQUE

« Même s'il y a plusieurs groupes qui s'occupent
de la défense du statut du français..., à notre
connaissance, il n'y en a aucun dont la vocation
principale soit de faire la promotion de la qualité
de la langue, à l'exception de l'Association pour
le soutien et l'usage de la langue française, an-
ciennement Association des usagers de la langue
française. »

(Conseil de la langue française, *La Qualité de la
langue : un projet de société*, 1999, p. 275.)

LA QUALITÉ DE LA LANGUE

C'est un projet de société que l'Asulf embrasse
et défend depuis plus de trente ans maintenant.
Elle s'articule autour de trois paramètres qui gui-
dent notre action :

- la richesse du vocabulaire, général et tech-
nique;
- la maîtrise de la systématique grammaticale;
- l'équilibre entre l'emprunt et la néologie.

Un français riche, clair, vivant et précis!

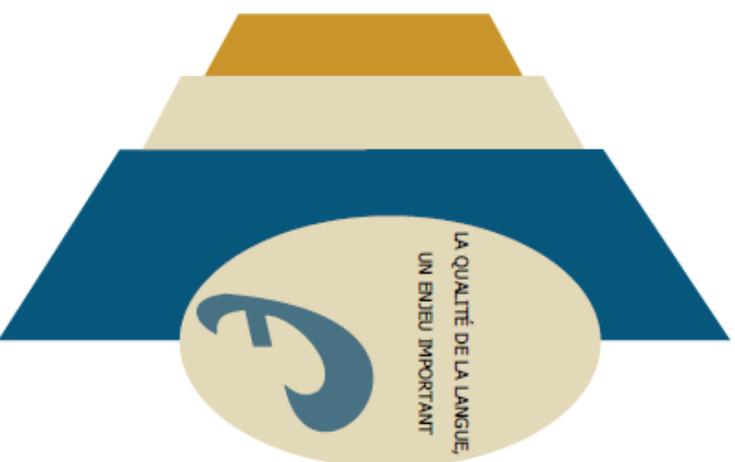
5000, boul. des Grands, bureau 125
Québec (Québec) G2J 1N3
Tél. ou téléc. : 41 8 622-1509
Courriel : asulf@globetrotter.net
Site web : www.asulf.ca



Facebook

Octobre 2018

ASSOCIATION POUR LE
SOUTIEN ET L'USAGE
DE LA LANGUE FRANÇAISE
fondée en 1986



FONDATION

Depuis sa fondation, l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française a accueilli plus de 1000 membres répartis dans tout le Québec et venant de tous les milieux. Elle a été fondée par Robert Auclair, Marcel Deschamps, Henri Laberge et Michel Sparré, le 17 janvier 1986. Ces derniers avaient constaté que le combat pour le statut et l'usage de la langue avait fait oublier le volet de sa qualité et qu'aucun emploi n'était cible par les organismes gouvernementaux.

OBJECTIF

L'Association travaille à l'amélioration de la qualité de la langue publique, c'est-à-dire celle du législateur, de l'Administration, des médias, des entreprises, des associations et des publications.

INTERVENTIONS

Les interventions de l'Asufl sont empreintes d'un esprit positif, d'un ton respectueux et d'une conscience réaliste de l'usage contemporain.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Pierrette Vachon-L'Heureux
Vice-présidente	Lola LeBrasseur
Secrétaire	Léone Tremblay
Trésozier	Robert Mackay
Administrateurs	Jean-Guy Lavigne Pierre Rivard Sophie Tremblay
Secrétaire général	Gaston Bernier

Fondateur, président honoraire : Robert Auclair

« Le français ne survivra en Amérique que par sa qualité et il a besoin d'une qualité exceptionnelle pour survivre. »
(Daniel Johnson, 1963)

QUELQUES RÉUSSITES

- ➔ **Monnaie**, au lieu de *change* sur les changeurs de monnaie (1987)
- ➔ **Palais de justice** remplace Place de la justice à Québec (1987) et Maison de la justice à Châteauguay (1988)
- ➔ **Déclaration de revenus** remplace *rapport d'impôt* au fédéral (1988)
- ➔ **Centre Mazereres** remplace *Hôpital civique* à Québec (1992)
- ➔ **Capitol** remplace *Théâtre Capitol* à Québec (1992)
- ➔ **Faculté des études supérieures** remplace *École des Grandes de l'Université Laval* (1994)
- ➔ **Courriel**, au lieu de *e-mail* (1996)
- ➔ **Ordre professionnel** remplace *corporation professionnelle* dans une loi (1997)
- ➔ **Gare d'autocars de Sainte-Foy** remplace *Carré d'autobus de Sainte-Foy* (1999)
- ➔ **Parc culturel d'Hydra-Québec** remplace *Place Hydre-Québec* à Montréal (2000)
- ➔ **Après-Noël**, à la place de *Bouquet Day* (2000)
- ➔ **Addition**, au lieu de *facture* (au restaurant) (2001)
- ➔ **Édifice de la Haute-Ville** remplace *Place Haute-Ville* à Québec (2001)
- ➔ **Habitations Hypolite-Bernier (Lévis)**, au lieu de *Place...* (2003)
- ➔ **Gare d'autocars de Montréal** remplace *Station centrale d'autobus* (2008)
- ➔ **Service de voirie**, à la place de *Valet Parking* (2009)
- ➔ **Convention collective des journalistes du Devoir**, correction du vocabulaire (2007 et 2010)
- ➔ **Édifice des Grandes Pouches** remplace *Place des Grandes Pouches* à Sherbrooke (2011)
- ➔ **Complexe Windsor** remplace *Place Windsor* à Windsor (2013)

INTERVENTIONS COURANTES

Avant-match, au lieu de *tailgate*
Bosson, au lieu de *brunage*
Bonjour, au lieu de *bon matin*
Cannion-restaurant, au lieu de *food truck*
Chèque-cadeau, au lieu de *certificat-cadeau*
Chef, chef des cuisines, au lieu de *chef exécutif*
Comptoir à salades, au lieu de *bar à salades*
Contribuable, au lieu de *payeur de taxes*
Occasion, au lieu de *opportunité*
Personne morale, au lieu de *corporation*
Soldes, vente au rabais, au lieu de *vente*

EMPLOIS DÉNONCÉS

Au niveau de, au lieu de *à titre de*
Circulaire, au lieu de *prospector* (document publicitaire)
Numéro civique, au lieu de *numéro*
Régulier, au lieu de *ordinaire, avant, normal, permanent*

SUCCÈS TOPONYMIQUES

Saberry-de-Valleyfield, au lieu de *Valleyfield* (1989)
Rue Roland-Beaudin (Sainte-Foy), au lieu de *Place de ville* (1996)
À Charlesbourg, 99 rues appelées *places* dénommées **rue** (2004)

« Le statut de la langue est lié à sa qualité et l'amélioration de sa qualité ne fera que renforcer le statut de la langue. »
(Camille Laurin, 1979)

ANNEXE IV – Page Facebook

facebook

Adresse e-mail ou mobile Mot de passe [Connexion](#)
 Informations de compte oubliées ?



Association pour le soutien et l'usage de la langue française - ASULF

- Accueil
- À propos
- Photos
- Évènements
- Publications**
- Communauté
- Infos et publicités



J'aime Partager Suggérer des modifications ... Envoyer un message

Association pour le soutien et l'usage de la langue française - ASULF
 28 avril, 19:30 · 

L'entreprise s'appelle Corporation Mobills (Le J. de Qc., 28 avril, p. 25). Le mot « corporation » est un vieil anglicisme sémantique utilisé au Québec depuis le début du XIXe siècle. Les députés de l'Assemblée nationale l'ont banni (au sens de « société » ou « entreprise ») à la fin des années 1980. On l'a remplacé dans le Code civil en 1991 et dans les lois québécoises par la suite. Il en fut de même à Ottawa. Pierre Cardinal (Le VocabulAide, 2009) juge que l'emprunt est imputable à une erreur de traduction. Le mot français désigne toujours une association de personnes exerçant la même profession, mais pas une entreprise ou une société formée de concessionnaires d'automobiles. Il y aurait lieu de corriger l'appellation à la première occasion.

1

J'aime Commenter Partager

Rechercher publications sur la Page

Publications des visiteurs

 **Gaston Bernier**
 27 avril, 20:06 · 

Les membres du conseil d'administration (réunion du 26 avril) demand... [Afficher la suite](#)

2

 **Gaston Bernier**
 21 avril, 18:07 · 

Il faut savoir intégrer de nouveaux mots si on

ANNEXE V – Prix de l'ASULF 2019

Je serre et je recommence

J'insère l'aiguille droite dans la maille. Avec l'index et le majeur, j'enroule le fil sur l'aiguille droite et je fais passer la gauche par-dessus pour former une nouvelle maille. Je serre et je recommence. Ces étapes, je les fais en boucle depuis des jours. Plus besoin de réfléchir, mes mains le font seules. Elles trouvent leur chemin sans que j'aie à y penser. Heureusement, car je ne dors plus. Je cours jour et nuit, entre les blessés, les malades, les affamés cherchant à faire taire leur estomac et les malheureux ayant perdu leur maison. Chaque deux minutes est consacré au tricot de ces chaussettes. Je me désole: moi, Marie-Joseph de Sainte-Catherine-de-Bologne, suis devenue Ursuline pour enseigner aux jeunes filles amérindiennes et canadiennes. Les pauvres petites, je ne les ai pas vues depuis si longtemps. Qu'est-il advenu d'elles? Ont-elles des vêtements à se mettre sur le dos? De la nourriture à se mettre sous la dent? Ont-elles oublié tout ce que je leur ai enseigné, leur alphabet, le catéchisme et leurs bonnes manières? Cette guerre nous rendra tous fous. Oh! Seigneur, pourquoi? Pourquoi toute cette misère? Je cherche la raison à cette colère. Qu'avons-nous fait? Oh! Seigneur, je vous en supplie, sauvez-nous!

J'insère l'aiguille droite dans la maille. Avec l'index et le majeur, j'enroule le fil sur l'aiguille droite et je fais passer la gauche par-dessus pour former une nouvelle maille. Je serre et je recommence. Voilà des jours que je tricote des sacrebleu de bas pour ces stupides Écossais qui sont arrivés ici en jupe, en pensant que l'hiver serait facile. Eh bien, non! Certes, en septembre, le climat est plutôt doux, mais avec l'arrivée d'octobre, ils ont bien vu que leurs minuscules bas ne feraient pas l'affaire. Je sais, par charité chrétienne, je dois plaindre ces pauvres Écossais qui, comme nous, ont subi la cruauté des Anglais. Eux aussi ont été vaincus et persécutés. Les pauvres ont été contraints de s'enrôler dans l'armée anglaise après leur défaite à la bataille de Culloden, d'embarquer dans un bateau et de perdre leurs terres à jamais. Ils pensaient rentrer chez eux après les combats, mais ce n'était pas dans les intentions du satané roi. Ces imbéciles d'Anglais! Ils cherchent le pouvoir, la richesse; ils sont vaniteux! Voilà longtemps que ces protestants ont oublié les valeurs inculquées par notre chère Église catholique. Oh! Mais pardonnez-moi, Seigneur, pour ces blasphèmes et cette frustration! Oui, qui aime et aide son prochain est plus près de Dieu sur la Terre. C'est en se rappelant ces mots que Mère supérieure leur a proposé notre aide.

J'insère l'aiguille droite dans la maille. Avec l'index et le majeur, j'enroule le fil sur l'aiguille droite et je fais passer la gauche par-dessus pour former une nouvelle maille. Je serre et je recommence. Après la fin des combats en septembre 1759, c'était la cohue. Même notre couvent avait été victime de boulets. Nous avons peur même si nous savions que Dieu veillait sur nous. Oui, les Anglais avaient gagné, mais il fallait attendre la fin de la guerre que les métropoles se disputaient. Il y avait des habitations brûlées partout, des malades de plus en plus nombreux, des familles qui erraient dans les rues. Les gens dont la maison était encore intacte en étaient chassés par des Anglais qui en prenaient immédiatement possession. La misère et la panique étaient visibles dans toutes les parties de la ville. Notre communauté religieuse souffrait également énormément. L'étage inférieur de notre monastère avait été réquisitionné par les Britanniques comme quartier général et hôpital militaire. Nous étions dans l'obligation de soigner les blessés de l'armée de Wolfe en plus de toutes nos autres occupations. Ces maudits Anglais qui nous avaient déjà pris nos terres, nos frères, nos pères, nos maisons, avaient, en plus, le culot de venir nous demander notre aide. Malgré toutes nos prières et celles des habitants, encouragés par Monseigneur de Pontbriand, la situation ne faisait que s'aggraver. Même les églises avaient été détruites, celle des Récollets et des Jésuites; seule la nôtre avait été épargnée et, la majorité des cérémonies religieuses y avaient désormais lieu, même celles des Anglais! Les plus riches pouvaient se permettre d'acheter des rations de biscuits et de lard vendues par les soldats anglais. Tous manquaient de bois de chauffage et de vivres. C'est ce problème qui m'amena à tricoter des bas pour des Écossais. En effet, un jour, un Écossais vint à l'hôpital. Il nous raconta que son régiment faisait tout pour combattre le froid, mais que l'hiver de la Nouvelle-France était pire que tout ce qu'ils avaient vécu. Mère supérieure écouta son histoire, et prit pitié de lui et de son accoutrement. Lui et les autres soldats avaient du bois de chauffage. En échange de celui-ci, elle lui promit que nous tricoterions des bas plus chauds pour ses compatriotes.

Cela fait des mois que je suis cette routine. Heureusement, les journées commencent à rallonger. Nous avons bon espoir qu'avec l'arrivée du printemps, le Christ nous enverra l'aide qu'il nous faut. Une rumeur circule. On raconte qu'une résistance se prépare à Montréal et qu'on s'apprête à reprendre le territoire. En attendant, je continue à tricoter mes bas et je prie qu'avec la fonte des glaces, le premier bateau sera français et que toute cette agitation prendra fin.

ANNEXE VI – Revue de la psychoéducation



Association pour le soutien et l'usage de la langue française

Joignez-vous à nous!

La qualité du français que nous parlons au Québec vous intéresse?

L'association s'en préoccupe activement en intervenant auprès des personnes qui participent à la vie de notre communauté en utilisant la langue française dans le domaine de la communication publique.

Pourquoi intervenir?

- Pour éviter l'implantation d'un mot anglais
- Pour souligner une erreur de vocabulaire
- Pour éviter un emploi fautif insoupçonné
- Pour corriger une mauvaise habitude langagière
- Pour faire connaître nos ouvrages correctifs
- Pour proposer un néologisme utile
- Pour enrichir la communication orale et écrite
- Pour faire découvrir les mots du français oublié

Pour entendre et lire un français de qualité!

ASULF

5000, boul. des Gradins, bureau 125
Québec G2J 1N3
Tél. ou téléc. : 418 622-1509
Courriel : asulf@globetrotter.net